



PV du Conseil d'Administration et compte-rendu de la réunion de bureau du 19 décembre 2025



Ouverture de séance à 18h45, salle de l'Entraide.

Membres présents :

Gilbert ASCENSIO; Philippe BOULANT; Chantal CHAMBON; Chantal CLERC; Manuel DE CRUZ; Eric DELEFORTERIE; Gérard DRAA; Jean GAIGNEROT; Jean-Yves GANNE; Didier GEMBKA; Laurence GEMBKA; Chantal JALMAR; Roland OLIVIER; Yolande OLIVIER;

Membre démissionnaire absent :

Blandine COLACIURI

1. Approbation du PV du CA du 27 mai 2025 :

Approuvé à l'unanimité.

2. Démission de Blandine du CA et de la Présidence :

Une longue discussion a eu lieu sur les causes présentées par Blandine comme justifiant sa démission et sur son courrier l'officialisant.

Les principales décisions concernant le club sont les suivantes :

Gérard assumera la fonction de Président jusqu'à la prochaine AG tout en réaffirmant qu'il ne s'engagera pas au-delà. Il veut privilégier ses responsabilités auprès des baliseurs au sein de la fédération.

Il ne sera pas fait de réponse collégiale à Blandine même si certains membres du CA n'ont pas apprécié son courrier et ses mises en cause.

Les deux derniers comptes rendus, modifiés et mis en ligne par Blandine seront remis en ligne dans la version originale rédigée par le secrétariat du bureau.

A cette occasion Manu fait part de sa difficulté à s'intégrer dans l'association comme animateur, se retrouvant un peu esseulé parmi les membres qui se connaissent tous depuis longtemps. Il lui est fait remarqué que, même si les membres s'entendent bien, cela ne va pas sans de temps en temps des « coups de gueule » entre eux, mais généralement assez vite « digérés » ! Le CA espère que Manu restera dans le club où il est très apprécié comme animateur et randonneur.

3. Rapport moral intermédiaire :

Nous sommes 104 adhérents mais seulement 94 cotisants (différence due aux adhérents mineurs rattachés sur les licences FRA).



Le récapitulatif des sorties effectuées par le club depuis le 1^{er} juillet est minoré car certains animateurs ne remplissent pas le tableau chronologique ! Roland promet de faire un effort !

À ce jour (19/12) nous avons donc effectué 1 rando itinérante, 6 randos dominicales, 4 randos du mardi, 6 randos santé et 3 randos toniques.

Pour la section marche nordique il n'a pas été fait de récapitulatif.

3. Rapport financier intermédiaire par Philippe :

La situation comptable déjà un peu tendue l'est un peu plus car l'abonnement à Passion Rando Magazine a pratiquement doublé, la charge passant de 360 à 600 €.

Cette saison nous avons encaissé 4 990 € de cotisations dont 3 803 prélevés par la Fédération, donc en solde net 1 187 €.

Le solde net du compte est à ce jour de 1 313 €, soit le plus bas depuis de nombreuses années.

Il serait nécessaire d'augmenter la cotisation au club pour la saison prochaine mais de façon modérée car la cotisation fédérale va elle aussi augmenter et il serait préférable d'associer cette augmentation à la suppression de l'abonnement gratuit à Passion Rando. L'abonnement redeviendra payant pour ceux qui désirent garder cette revue.

Ces propositions à l'AG seront débattues lors du prochain CA qui préparera l'AG de juin 2026.

4. Point Téléthon :

Cette manifestation est à nouveau une réussite pour laquelle il faut féliciter Laurie et Didier et l'équipe de bénévoles qui a permis son bon déroulé, les participants ayant généralement déclaré leur satisfaction.

173 marcheurs et 190 donateurs ont permis de récolter 2490 € sans comptabiliser les revenus des repas.

Comme à chaque fois, nous avons bénéficié de divers dons mais en particulier d'un bel ensemble d'objets promotionnels offerts par le Conseil Départemental qu'il faudra remercier. Ce don avait été sollicité et obtenu par Blandine.

L'excédent du ravitaillement a été redistribué au Secours Populaire.

5. Subvention municipale pour la saison 2025-26 :

Les divers documents préparés par Chantal JALMAR, Chantal CLERC et Philippe BOULANT sont signés par Gérard et Philippe et seront définitivement mis en forme par nos deux Chantal afin d'être remis en mairie avant la mi janvier, date butoir de remise.

6. Projet Jeunesse présenté par Chantal CHAMBON :

C'est un projet lourd puisqu'il prévoit d'organiser 3 sessions (carte & boussole – faune & flore - géologie) pour 7 classes de CE2 à CM2 de l'école Simone Veil soit 21 sorties d'une journée.



Les 24 à 28 élèves par classe seront répartis en 4/6 groupes encadrés par des animateurs (au moins 1 par groupe), d'où l'appel fait auprès de CRL pour cet encadrement.

Les dates de ces 21 sorties ont déjà été fixées par le corps enseignant de janvier à juin 2026. Après discussion le CA est d'accord pour démarrer ce projet au moins sur les premières sorties pour évaluer sa faisabilité en totalité.

Jean-Yves fait remarquer la difficulté, sur le plan de la discipline, d'encadrer des élèves par groupe compte tenu que leur institutrice ne peut être présente dans chaque groupe.

De son côté l'école Simone Veil lui a demandé également d'organiser à nouveau un Rando Challenge comme l'an passé en mai.

Il faudra donc coordonner les différents événements, au moins sur le plan formation, pour éviter des redondances inutiles et/ou démotivantes pour les élèves.

Chantal prévoit de demander l'aide de certains clubs voisins pour l'encadrement.

Chantal va envoyer les documents préparés pour ce projet dont le planning pour inviter les animateurs à l'informer de leurs disponibilités.

7. Fête de la Randonnée : Gérard :

C'est une idée déjà en gestation pour laquelle Gérard demande l'approbation du CA, ce qu'il fait à la majorité absolue.

Cette manifestation aura lieu en principe vers le mois d'octobre 2026 et sera l'occasion du cinquantenaire du Comité.

La préparation nécessitera la mise en place d'un groupe de travail dédié afin de bien préparer cette manifestation qui peut regrouper 1 000 à 1 500 participants.

Il sera bénéfique de se faire aider par les clubs voisins (Aubagne, Carnoux, ...) et évidemment d'informer la municipalité, le parking voiture pouvant être installée sur le terrain vide au sud de l'école Simone Veil.

Il faudra proposer de nombreux trajets de randonnées en évitant les emprises privées afin de ne pas avoir à solliciter les autorisations des propriétaires.

8. Relation avec l'OTI :

8.1. Convention :

Cette convention a été signée jeudi 11 décembre par Blandine et Chantal JALMAR.

Elle nous engage à effectuer une randonnée par mois sur l'année civile 2026 soit 10 randonnées puisqu'il n'y en aura pas sur juillet et août.

Il faut transmettre à l'OTI nos descriptifs de ces randonnées au minimum 1 mois à l'avance et l'OTI proposera ces randonnées sur son site pour 2 à 10 participants moyennant une participation de 8 €.

Il est nécessaire que les animateurs menant les randonnées déclarées fournissent à l'OTI leur brevet d'animateur.

L'OTI préconise que CRL affiche un lien permettant l'accès direct au sous menu de l'application OTI proposant les sorties CRL, lien qui sera créé par le webmaster de l'OTI. Jean-Yves prendra contact avec lui quand cela sera prêt.



8.2. CA OTI :

Gérard a participé à ce CA et l'OTI est très satisfait de sa saison touristique ; en effet elle a généré 790 000 nuitées et donc 626 k€ de taxe de séjour et 43 M€ de chiffre d'affaires.

Ce sont en moyenne des courts séjours d'en moyenne 5 nuits.

Un problème est apparu : la plupart des randos théâtrales ont été supprimées en raison des conditions climatiques (en particulier risques d'incendies).

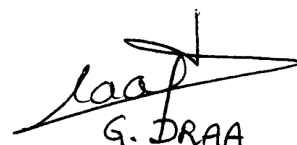
La mairie d'Aubagne a accordé le permis de construire du nouvel OTI place Voltaire. L'OTI finance à 100 % le bâtiment en bénéficiant d'un bail emphytéotique de 50 ans.

10. Points divers :

10.1 Adresse mail du club sur Google : Jean-Yves en est le propriétaire pour éviter de déclarer une adresse d'association qui est payante. Il propose un changement de propriétaire.

10.2. Chantal CLERC propose l'achat de gilets fluo pour être repérés par les chasseurs mais, malgré son faible coût la proposition n'est pas retenue.

Fin du CA à 21h20



G. DRAA

Réunion de bureau

1. Affectation des prochaines randonnées :

Randos Santé : un mercredi sur deux :

- 07/01 : animateur Roland remplacé par Pascal ?
- 21/01 : animateur Jean-Yves

Randos du Mardi : un mardi sur deux :

- 06/01 : animatrice Chantal CLERC
- 13/01 : animateur Gilbert
- 27/01 : animateur Manu

Randos toniques : une par mois :

- 10/01 : animateur Eric (attention samedi matin et non dimanche)

2. Prochain Bureau :

Vendredi 16/01 à 18h30 chez Eric.

Fin de séance à 21h30